ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE POULANGY
A.S.P.P.

COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU

Vendredi 23 octobre 2026 — Salle du conseil municipal, mairie de Poulangy

Préambule

Le présent compte rendu est adressé à l'ensemble des adhérents de l'association. Tout adhérent qui s'opposerait à l'une des décisions ou s'estimerait lésé par celle-ci dispose d'un délai d'une semaine à compter de sa réception pour faire connaître sa contestation au bureau :

- oralement, auprès d'un membre du bureau ;
- par courriel : assos.sauvegarde.poulangy@gmail.com ;
- par courrier : 7, rue du Rufranc, Poulangy (boîte postale de l'association).

À défaut de contestation dans ce délai, les décisions ci-après seront réputées acceptées par l'ensemble des membres.

Membres présents

Christophe DUBOIS RUBIO, président
Arnaud DUVILLIER, vice-président
Christophe ROBINOT, trésorier
Francis JOLIBOIS, trésorier adjoint
Nicole VALLEZ DÉCHANET, secrétaire

Adhérentes postulantes accueillies : Élodie VOUAUX et Nina BILLIARD.

L'ensemble des membres du bureau étant présent, le bureau peut valablement délibérer.

Bureau de séance

Président de séance : Christophe DUBOIS RUBIO
Secrétaire de séance : Nicole VALLEZ DÉCHANET
Ouverture de la séance : 18 h 30.

Ordre du jour et décisions

1. Accueil de deux nouvelles participantes et renouvellement du bureau en 2028

Élodie VOUAUX et Nina BILLIARD souhaitent s'investir dans l'association et, à terme, intégrer le bureau. Ses membres ont été invités à se prononcer à la suite d'un courriel envoyé le 12 octobre 2026. Le bureau a rappelé la disposition de l'article XI des statuts selon laquelle « toute personne souhaitant siéger au bureau doit justifier d'un an d'adhésion préalable ».

Élodie VOUAUX remplit cette condition. Nina BILLIARD n'étant pas encore adhérente, elle devra respecter le délai d'un an. Élodie VOUAUX souhaitant attendre.

Le calendrier envisagé est le suivant :

- Pour 2026, l'adhésion de Nina BILLIARD ne sera pas régularisée, compte tenu de la fin prochaine de l'année.
- En 2027, Nina BILLIARD ne pourra pas statutairement se présenter au renouvellement du bureau ; Élodie VOUAUX ne souhaite pas intégrer le bureau dans l'immédiat.
- En 2028, elles pourront présenter leur candidature au bureau.

Jusqu'à leur éventuelle élection au bureau, elles pourront participer aux travaux et aux activités de l'association en qualité d'adhérentes et donner leur avis, sans voix délibérative au sein du bureau.

Le président attire l'attention sur le fait que les deux postulantes sont également conseillères municipales. Leur intégration porterait à quatre sur sept le nombre de membres du bureau siégeant au conseil municipal, soit une majorité du bureau associatif, et à quatre sur onze le nombre de représentants de l'association au conseil municipal, soit plus d'un tiers de ses membres. Le président évoque à ce sujet un risque de blocage ou d'influence.

Le président indique que l'association doit en informer le maire afin que les élus concernés se déportent lors des décisions municipales impliquant l'association, dans le souci de prévenir tout risque de contestation ou de soupçon de favoritisme. Il indique également que, lors des votes de l'association impliquant la municipalité, ces quatre membres devraient également se déporter : cela implique notamment de ne pas participer aux débats et quitter la table ; ne pas prendre part au vote ni recevoir de procuration pour ce vote ; le président vérifiera le quorum en tenant compte de leur déport.

2. Organisation du bureau

Décision : Le fonctionnement actuel du bureau est maintenu jusqu'au prochain renouvellement.

3. Trésorerie

Conformément à la décision adoptée lors de la réunion du 27 février 2025, dont le vote figure à la page 3 du compte rendu correspondant, le bilan financier n'est plus retranscrit dans les procès-verbaux d'assemblée générale. Il demeure présenté oralement et accessible à tout adhérent sur demande.

4. Bilan des manifestations et projets passés

- **Reconstitution 3D de l'abbaye royale Saint-Pierre de Poulangy**

Le projet, lancé le 17 janvier 2026, a bénéficié d'une belle couverture médiatique. L'A.S.P.P. a notamment été invitée par Valérie ALEXANDRE sur le plateau de l'émission « 7 minutes », diffusée sur France 3 le mercredi 25 février.

Il a reçu le soutien de plusieurs institutions et experts : au sein de la DRAC Grand Est, David Romagnan, conservateur des monuments historiques, et Érica Gaugé, archéologue et ingénieure d'études au Service régional de l'archéologie ; en Haute-Marne, Jean-Pascal Lemeunier, architecte des Bâtiments de France et chef de l'UDAP 52, et Géraldine Hetzel, cheffe du pôle collecte et contrôle scientifique et technique aux Archives départementales. Le projet bénéficie également de l'expertise de Cédric Roms, responsable de recherches archéologiques à l'Inrap, et du soutien de Hannah N. Malcolm, historienne, archiviste certifiée et chercheuse américaine.

Le président souligne qu'aucune subvention n'a été obtenue pour ce projet.

Le résultat a été présenté au public le vendredi 18 septembre 2026, à la veille des 43es Journées européennes du patrimoine, en présence notamment du sénateur Bruno SIDO, de Michel ANDRÉ, conseiller départemental du canton de Nogent, et de Brigitte FISCHER-PATRIAT, présidente de l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne.

Le projet n'est pas entièrement achevé : une vidéo destinée à YouTube doit être réalisée et l'application reste à mettre en place. Dans ce sens, un nom de domaine a été acquis pour 22,90 € par an ; son renouvellement est prévu le 17 septembre 2027.

Décision : Un devis sera demandé à CREAPOLE pour permettre la visite de l'intérieur de certaines maisons ce qui était initialement prévu mais qui, faute de temps, n'a pu être réalisé.

- **Première édition du mémorial Florine et Marcelin Poulangy, mémorial des esclavages**

L'exposition prévue à Poulangy n'a pas eu lieu, l'agrément académique n'ayant pas été obtenu à temps. Seul le volet langrois a été présenté à la Maison des Lumières Denis Diderot.

Le 10 mai, le président a été invité au Sénat pour la 21e cérémonie officielle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

La couverture de presse a suscité l'intérêt de la préfète, qui a visité l'exposition à Langres la veille de son démontage et a promis un suivi des prochaines éditions.

Le Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public s'est réuni au rectorat de Reims le 12 mai 2026 ; l'agrément académique a été accordé à l'A.S.P.P. pour cinq ans.

Le sous-préfet de Langres a participé au premier rendez-vous de préparation de la seconde édition, le 14 octobre 2026.

- **Randonnée historique annuelle**

La randonnée du dimanche 14 juin 2026 n'a pas rencontré le succès escompté.

- **Fête foraine des 5 et 6 septembre 2026**

La manifestation a rencontré un beau succès et s'est déroulée dans une bonne entente entre les associations.

Deux associations participantes (la Poulangeoise et les écoliers de la Pommeraie) ont renoncé à leur part de recette au profit des deux plus modestes, l'A.C.C.A et l'A.S.P.P.

Une somme de 1 050 € a ainsi été versée sur le compte de l'A.S.P.P.

Décision : À l'unanimité, le bureau affecte la recette de la fête au financement du site web de Poulangy ; le solde sera intégré à la trésorerie courante de l'association.

- **Dîner connecté**

Le dîner a été annulé faute d'inscriptions suffisantes. Le prix, jugé trop élevé, et la communication sont présentés comme les principales raisons de ce manque de participation.

- **Journées européennes du patrimoine**

Il avait été convenu de ne pas y participer cette année.

5. Conférence de fin d'année

La conférence se tiendra le dimanche 6 décembre 2026 sur le thème « Enquête sur les dernières Dames de Poulangy ». Le sujet sera repris dans le bulletin (voir point 8).

Décision : Un bar proposera un apéritif payant. Nicole VALLEZ DÉCHANET se chargera des achats.

6. Préparation du calendrier 2027

Les manifestations suivantes sont envisagées :

- début mars : course nature de 25 km ;
- mi-avril : deuxième édition du mémorial Florine et Marcelin Poulangy (voir le point 7) ;
- fin juin : randonnée historique ;
- début septembre : participation à la fête patronale ;
- mi-septembre : Journées européennes du patrimoine ;
- fin novembre ou début décembre : conférence de fin d'année.

Une réunion avec Sébastien Jeanniot et Laurent Mélinat doit être organisée dans les prochaines semaines au sujet de la course nature ; la date du vendredi 13 novembre est suggérée pour cette réunion. Le président est chargé de demander une salle.

La communication autour de la prochaine randonnée historique devra être revue.

Élodie VOUAUX et Nina BILLIARD proposent un escape game et présenteront un avant-projet lors d'une prochaine réunion.

7. Mémorial Florine et Marcelin Poulangy — édition 2027

Le mercredi 14 octobre 2026, une réunion s'est tenue entre le président de l'A.S.P.P., Virginie DEWISME, directrice des musées de Langres, Laetitia MIGUÈRES, assistante de conservation et chargée des publics, Raphaël JANEAULT, assistant de direction et coordinateur de la recherche à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, et Éric MAROCHINI, sous-préfet de Langres, représentant la préfecture à la demande de la préfète.

Il a été convenu de poursuivre la deuxième édition en partenariat avec la Maison des Lumières de Langres et d'organiser une conférence inscrite à l'agenda des conférences de Langres. La possibilité de solliciter le cinéma de Langres pour diffuser « Ni chaînes ni maîtres » de Simon Moutaïrou ou « Furcy, né libre » d'Abd Al Malik a également été évoquée.

Pour l'exposition à Poulangy, le président avait d'abord proposé d'explorer les rapports entre religion et esclavagisme. Une exposition gratuite sur l'abbé Grégoire aurait permis de mettre en perspective le Poulangeois Albert Lepitre, abbé enseignant à l'Université catholique de Lyon et auteur de L'esclavage et l'Afrique. Sur les conseils préalables de M. JANEAULT, ce sujet a été écarté au profit d'une réflexion sur la citoyenneté, en lien avec le thème national « Réparation » privilégié par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Une exposition intitulée « Nommer, classer, représenter » est envisagée ; elle serait également en accord avec les collections de la Maison des Lumières.

Le bureau :

- valide la poursuite du partenariat avec la Maison des Lumières de Langres ;
- rejette le développement d'un partenariat avec un cinéma ;
- vote un budget maximal de 300 € pour cette deuxième édition, par quatre voix pour et une abstention.

8. Bulletin de Poulangy

Le bulletin étant semestriel, deux numéros sont normalement prévus. Le président rappelle qu'à la demande de l'architecte des Bâtiments de France, un dossier doit être déposé aux Archives départementales de Haute-Marne sur les recherches menées pour la reconstitution 3D de l'abbaye, notamment les décisions et les postulats du comité scientifique.

Le compte rendu de la conférence de fin d'année est habituellement publié dans le bulletin du second semestre. Cette année, il s'agit de l'« Enquête sur les dernières Dames de Poulangy », présentée par M. DUVILLIER.

Les deux sujets étant liés, il est proposé de réunir les deux bulletins de 2026 en un seul numéro, afin de produire une publication complète et moins onéreuse, en optimisant les coûts de production et le prix de vente.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Site web

Le président a transmis aux membres du bureau des documents comparant les tarifs de réabonnement.

Décision : À l'unanimité, le bureau choisit de poursuivre avec le forfait Essentiel.

10. Questions diverses

Après la mise en valeur de l'abbaye royale Saint-Pierre, présentée comme une porte d'entrée vers Poulangy, le président suggère de s'appuyer sur la notoriété de Bertrand de Poulangy.

Clôture de la séance

La séance est levée à 20 h 44.

Fait à Poulangy, le 23 octobre 2026.

Les décisions ci-dessus sont réputées acceptées par l'ensemble des adhérents de l'A.S.P.P. au dimanche 15 novembre 2026, à défaut de contestation dans le délai d'une semaine.

Christophe DUBOIS RUBIO
Président – Président de séance

